



Coopérative U défend l'authenticité du terroir normand en lançant sa filière Lait cru

Rungis, le 24 février 2026 - À l'occasion du Salon international de l'Agriculture, Coopérative U franchit une nouvelle étape dans son soutien aux productions fromagères d'excellence. L'enseigne signe un nouveau contrat de filière de trois ans avec la Fromagerie Graindorge, fournisseur historique du Camembert de Normandie U Saveurs au lait cru. Ce partenariat structure et pérennise une relation initiée il y a quinze ans, offrant une visibilité économique importante à la fromagerie et les 24 fermes partenaires engagées dans cette filière Lait cru.

Un parti-pris pour la défense du lait cru et de la race Normande

À travers ce nouveau contrat de filière, Coopérative U fait le choix fort de défendre la filière de production de lait cru, véritable emblème du patrimoine gastronomique français. L'enseigne s'engage sur un cahier des charges extrêmement exigeant qui va au-delà des standards habituels de l'AOP. En effet, la filière impose que le lait provienne à 100 % de vaches de race Normande, nourries sans OGM, une proportion supérieure à celle requise par le cahier des charges officiel du Camembert de Normandie. Les engagements garantissent également un affinage minimum de 28 jours, étape indispensable pour conférer au produit une texture et une typicité fidèles au savoir-faire traditionnel.

Une double plus-value pour rémunérer l'exigence des éleveurs

Pour soutenir cette démarche de haute qualité, Coopérative U accompagne financièrement les 24 exploitations agricoles partenaires. Le contrat de filière intègre en effet un système de rémunération spécifique, avec le versement d'une double plus-value aux éleveurs : l'une pour valoriser l'effort exclusif lié au maintien d'un cheptel 100 % race Normande, l'autre pour récompenser le choix complexe et rigoureux de la production au lait cru. Ce modèle économique protecteur permet de faire basculer sous cette nouvelle convention l'intégralité des Camemberts de Normandie U Saveurs de la fromagerie, dont près de 260 000 unités ont été commercialisées en 2025 (soit environ 60 tonnes de produits finis).

"La signature de ce nouveau contrat pluriannuel démontre notre volonté de soutenir nos partenaires producteurs et la construction de filières agricoles françaises fortes. Défendre le lait cru et exiger 100 % de vaches de race Normande, c'est assumer un vrai niveau d'excellence pour nos clients. Nous sommes fiers de poursuivre notre engagement aux côtés de la fromagerie Graindorge, en rémunérant le travail des éleveurs à la hauteur de leur engagement pour cette production authentique", a déclaré Dominique Schelcher, Président-Directeur général de Coopérative U.

Photos de la signature et visuels d'illustration disponibles [sur ce lien](#).

Contacts presse

Fabien Brunel
Responsable relations presse
et communication corporate
fabien.brunel@cooperative-u.fr

Agence TBWA\Corporate
cooperativeU@tbwa-corporate.com

À propos de Coopérative U

Chez Coopérative U, nous agissons pour un autre commerce : un commerce avec des valeurs fortes et des prix bas. Forte de plus de 132 ans d'histoire, Coopérative U rassemble plus de 1 900 points de vente (Hyper U, Super U, U Express, Utile) en France et à l'étranger, soutenus par plus de 78 000 collaborateurs, sur une surface totale de 3 300 000 m² (données au 31 décembre 2025). À travers nos filières agricoles U, nous tissons des liens durables avec plus de 6 000 agriculteurs partenaires, afin de soutenir un modèle agricole français fondé sur la souveraineté alimentaire, la juste rémunération des producteurs et la transition agricole. Commerçants indépendants et ancrés dans les territoires, nous agissons chaque jour pour des prix bas, des produits U bons et engagés, le local et des modes de consommation plus durables. www.magasins-u.com